



ORANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**DEUXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION POUR
LA REGION AFRIQUE- OCEAN INDIEN (RASG-AFI/2)
(Dakar, Sénégal, 1-2 novembre 2013)**

Point 9: Information sur le Plan AFI et autres Initiatives de Sécurité
**RÉSULTATS DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE INFORMELLE AFI QUI S'EST
TENUE À MONTRÉAL, CANADA**
(Présenté par le Secrétariat)

SOMMAIRE

La présente note de travail retrace l'issue de la réunion de ministérielle AFI tenue le 23 septembre 2013 au siège de l'OACI à Montréal, au Canada. L'objet de la réunion était de rendre compte aux ministres africains, participant à la 38ème Assemblée Générale de l'OACI, sur l'état du transport aérien et la sécurité de l'aviation sur le continent, sur les réalisations du Programme de Mise en Ouvre Complet pour la sécurité en Afrique (Plan AFI) depuis sa mise en place en 2008 et sa planification future pour la période triennale (2014-2016).

Les Ministres ont été informés de l'état du transport aérien en Afrique et du rôle attendu des gouvernements pour rehausser l'impact du transport aérien sur la croissance économique et le développement du continent.

Afin de soutenir la croissance en perspective du trafic aérien, les Ministres ont été sensibilisés sur la nécessité de la mise en place des systèmes effectifs de supervision de sécurité par les Etats pris individuellement ou par l'établissement d'Agences régionales de supervision de la sécurité (RSOO).

Les participants ont été aussi informés des progrès réalisés en vue d'attendre les objectifs cibles de sécurité adoptés par la Conférence Ministérielle sur la Sécurité de l'aviation tenue en juillet 2012 à Abuja, Nigeria.

REFERENCE(S):

Lettre aux Etats AN/7 du 20 juin 2013

Objectif Stratégique de l'OACI Connexe : Objectif Stratégique de sécurité (A)

1. INTRODUCTION

1.1 Le 23 septembre 2013, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a rendu compte aux Ministres africains, Directeurs Généraux de l'aviation civile, représentants des organisations internationales et régionales, partenaires en sécurité de l'aviation, et institutions financières sur l'état de la sécurité de l'aviation en Afrique, et les réalisations du Programme de Mise en Ouvre Complet pour la sécurité en Afrique (Plan AFI) depuis sa mise en place en 2008 et sa future planification triennale (2014-2016). Les participants ont été aussi informés des progrès réalisés en vue d'attendre les objectifs cibles adoptés par la Conférence Ministérielle sur la Sécurité de l'aviation tenue en juillet 2012 à Abuja, Nigeria.

1.2 L'ouverture de la réunion a été effectuée par le Président du Conseil de l'OACI et a enregistré la participation de plus de 200 participants dont 22 ministres africains. La réunion était présidée par le Ministre du Transport du Ghana.

2. DISCUSSIONS

2.1 Les Ministres ont été informés de l'état du transport aérien en Afrique et du rôle attendu des gouvernements pour rehausser l'impact du transport aérien sur la croissance économique et le développement du continent. La séance d'information a mis en relief la croissance soutenue du transport aérien dans la région AFI et les perspectives optimistes à l'horizon 2030. En outre, il a été aussi souligné l'importance de la connectivité comme maillon porteur à contribuer au développement du transport aérien en Afrique et le rôle et l'apport de l'OACI dans l'amélioration de la connectivité à travers la mise en place des politiques sectorielles et orientation nécessaires en rapport avec l'élaboration d'un cadre réglementaire adéquat destiné à un usage optimal des services de la navigation aérienne, l'amélioration de la facilitation et la sûreté en même temps que la levée des barrières futiles à l'accès au marché .

2.2 Afin de répondre à la demande croissante du transport aérien, les Ministres ont été informés de la nécessité pour les gouvernements africains de mettre à disposition assez de fonds pour faire face à la demande des besoins de financement des infrastructures et des services de navigation aérienne. Dans le cadre d'appui à la croissance en perspective du trafic aérien, les Ministres ont été sensibilisés sur la nécessité de la mise en place de systèmes de supervision de la sécurité par les Etats pris individuellement ou par la mise en place d'agences régionales de supervision de la Sécurité (RSOO).

2.3 IL a été démontré que les prémices d'une croissance de trafic aérien reposent sur l'engagement fort et solennel des gouvernements envers la sécurité, la sûreté et la pérennité ainsi que la création d'autorités d'aviation civile autonomes disposant de ressources financières adéquates.

Le point d'information a aussi couvert les domaines typiques de la performance de la sécurité, comprenant les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs cibles adoptés par la Conférence Ministérielle sur la Sécurité de l'aviation tenue en juillet 2012 à Abuja, Nigeria, et subséquemment entérinés par l'Assemblée des Chefs d'Etats de l'Union Africaine en janvier 2013.

Le Tableau de bord de Performance présenté aux Ministres a été développé pour l'Afrique comme outil de suivi des progrès réalisés afin d'atteindre les objectifs cibles de sécurité d'Abuja. Le Tableau, bien en cours de perfectionnement, est disponible sur le site www.icao.int/safety/pages/regional-targets.aspx?region=Africa.

2.4 Les Ministres ont aussi pris connaissance des activités entreprises dans le cadre du Plan AFI depuis 2008 en soutien aux Etats africains à résoudre les carences de supervision de la sécurité aérienne. Il a été noté que depuis le 1^{er} janvier 2011 les activités du Plan AFI ont été reversées dans le programme de travail des Bureaux régionaux de Dakar et Nairobi avec un soutien fourni par le siège de l'OACI, les Etats membres et les partenaires de sécurité de l'aviation. Les réalisations suivantes ont été rapportées:

- a. Cinquante-sept cours de formation, ateliers et séminaires au profit de 2534 cadres;
- b. L'établissement de l'Association des Centres de Formation d'Aviation (AATO) ;
- c. L'élaboration de vingt-six Plans d'Action OACI en soutien aux Etats à résoudre les problèmes graves de sécurité ;
- d. La mise en œuvre du Système Coopératif des Inspecteurs (AFI CIS) en collaboration avec la CAFAC ;
La création et le renforcement des Agences régionales de Supervision de Sécurité ; et
- e. L'amélioration de la Mise en œuvre effective (EI) des Eléments Cruciaux (EC) du système de supervision des Etats et la résolution des Problèmes Graves de Sécurité (PGS)

2.5 Le point d'information fait aux ministres a pris fin sur une présentation sur la poursuite du Plan AFI pour la période triennale 2014-2016 suite à la décision du Comité de pilotage du Plan AFI d'étendre le programme pour englober de nouveaux domaines techniques tels que les Services de la Navigation Aérienne (ANS), les Aéroports et Aides au Sol (AGA), les Enquêtes sur les Accidents et Incidents d'aviation (AIG).

Cette expansion permettra au Plan AFI à aligner ses activités aux objectifs cibles de la Conférence d'Abuja. Dans le cadre de la décision du Comité de Pilotage du Plan AFI de poursuivre et étendre le programme, les partenaires de sécurité aérienne sont sollicités aussi à renforcer leur soutien financier afin de couvrir les coûts additionnels à l'extension envisagée. Les bailleurs de fonds désireux de contribuer au Plan AFI et soutenir l'assistance aux Etats africains sont invités à le faire à travers le Fonds OACI pour la Sécurité (ICAO Safety Fund, SAFE). De plus amples renseignements sur les projets d'assistance et le SAFE sont accessibles au niveau du site du Réseau d'Assistance Collaborative de Sécurité(SCAN) www.icao.int/safety/scan.

3. SUITE A DONNER

3.1 La Réunion RASG-AFI/2 est invitée à :

- a) Prendre acte des réalisations du Plan AFI depuis son lancement en janvier 2008;
- b) prendre acte de la décision de la poursuite et de l'expansion du Plan AFI à englober de nouveaux domaines techniques tels que les Services de la Navigation Aérienne (ANS), les Aéroports et Aides au Sol (AGA), les Enquêtes sur les Accidents et Incidents d'aviation (AIG) ; et
- c) encourager les Etats à continuer à apporter leur soutien et prendre une part active aux activités du Plan AFI pour une amélioration accrue de la sécurité aérienne dans la région AFI.

-FIN-